

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 17 novembre 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le vendredi 7 novembre 2025 s'est réuni le lundi 17 novembre 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, ROQUES Loréline, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : NOSMAS Karen, FEYRIT Jean-Claude, LE BRIS Alain, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, HAY Florence, PREVOT Jérémie,

Pouvoirs : de NOSMAS Karen à CHASTAING Séverine, de LE BRIS Alain à VERDIER Françoise de FEYRIT Jean-Claude à CARUHEL Maud, de FIGUEIRA Muriel à DUBRANA Didier, de FEYRIT Pierre à CARDOIT Patrick, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

K.17

Aide à l'emploi d'un agent de développement par l'Office Marmandais du Sport (OMS)

Depuis plus de 30 ans, l'Office Marmandais du Sport (OMS) s'inscrit sur le territoire comme un des acteurs majeurs et facilitateurs de la vie associative sportive Marmandaise.

Fort d'un réseau qui rassemble plus de 60 structures associatives, son équipe de dirigeants bénévoles développe des actions vers la formation, la communication, le soutien, la structuration et l'accompagnement au développement de la vie associative.

Aussi, l'OMS, avec le soutien de la collectivité, a le désir de rester un pilier fort pour soutenir les acteurs associatifs sur notre territoire rural et semi-rural et s'assurer de la pérennité des structures.

Les dirigeants de l'OMS expérimentent de nombreux autres projets répondant aux enjeux sociétaux actuels : sport santé, accès à la pratique pour les personnes les plus éloignées, engagement et implication dans la vie associative, mobilisation des bénévoles, montée en compétence des acteurs associatifs...

Par conséquent, l'association souhaite pérenniser le poste d'agent de développement à la vie associative dont les missions sont axées sur le soutien à la vie associative locale, l'accompagnement et la formation des bénévoles, l'information et l'orientation au sport santé, mais aussi l'animation de projets et l'expérimentation de nouvelles actions.

A cet effet, l'OMS sollicite un complément financier pour la rémunération de cet emploi d'un montant de 4 000 €.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Approuve** le versement à l'Office Marmandais du Sport d'une aide financière d'un montant de 4 000 € pour l'année 2025.
- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ce dossier
- Précise** que le montant de cette participation sera prélevé sur l'enveloppe correspondante

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 17 novembre 2025

Le Secrétaire de séance
Didier DUBRANA



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 20/11/2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 20/11/2025..

Le Secrétaire de séance
Didier DUBRANA



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

